

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ :

LE STANDARD D'ACCESSIBILITÉ DU CHEMINEMENT EN VOIRIE

01

Contexte et enjeux

Pour se déplacer, les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite ont besoin d'information sur l'accessibilité dans les transports et en voirie. C'est pourquoi la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 impose aux autorités organisatrices de la mobilité et aux collectivités territoriales de collecter des données sur l'accessibilité des transports et de la voirie. L'arrêté du 28 mai 2024 impose leur collecte selon des modèles normalisés. L'enjeu est de transformer la connaissance du terrain en une information géographique utile au quotidien, favorisant ainsi le droit à la mobilité pour tous.

Le standard

02

Le standard CNIG « accessibilité des cheminements en voirie » définit les caractéristiques précises du terrain (pentes, largeurs de trottoirs, obstacles). Il garantit que les données collectées soient structurées de manière identique, permettant une interopérabilité entre les bases de données locales et les systèmes numériques nationaux.

03

Impact et bénéfices

La constitution de ces bases de données contribue directement à améliorer la mobilité inclusive. Elles permettent le développement de calculateurs d'itinéraires spécialisés qui proposent des trajets adaptés aux besoins spécifiques des usagers. Au-delà de l'information voyageur, ces données offrent un diagnostic stratégique du territoire. Elles permettent aux collectivités d'actualiser précisément leurs Plans de mise en Accessibilité (PAVE) et de programmer les travaux d'aménagement nécessaires pour supprimer les points de rupture de charge et prioriser les investissements publics là où ils sont le plus efficaces.

Ce socle numérique renforce ainsi l'équité sociale et la résilience des territoires au service du parcours citoyen.

Outre l'accessibilité du cheminement en voirie, un nouveau groupe de travail du CNIG élabore désormais un projet de standard pour l'accessibilité du cheminement en espace naturel.



→ [Accès aux standards et ressources associées](#) ↗

→ Outil Acceslibre : Plateforme collaborative pour l'accessibilité des ERP sur acceslibre.beta.gouv.fr ↗